

GUINEE

sommur de l'espèce

Honorables délégués

Témoins et Messagers.

I

DID NOT  
SPEAK

Monsieur le Président,

Nous voici pratiquement aux termes de nos travaux - Espérons que nous assurer ma voix à celles des distingués délégués qui m'ont précisé pour vous féliciter de votre brillante élection à la présidence de notre Conférence et vous assurer de la pleine coopération de ma délégation qui reste persuadé que sous votre direction nous aboutirons à des résultats probants. Mes félicitations vont également aux membres du bureau, aux amis du Président au Secrétariat et à l'ensemble de tous les organisateurs qui n'ont rien manqué pour assurer à nos travaux le succès escompté.

Monsieur, le Président,

Honorables délégués,

Mon pays, la République de Guinée, située à l'ouest de l'Afrique et dans une sous-région agitée par des guerres fratricides a pleinement conscience du danger qui représentent les mines antipersonnel.

C'est pourquoi, elle fait siennes les dispositions contenues dans ce qui a été appelé « Position Africaine » et adopté à la 2<sup>e</sup> conférence des experts Africains tenue à Addis Abeba. Ce document traduit fondamentalement l'aspiration avérée du Continent Africain : celle de faire de notre monde, un monde exempt de mine, ce que ne l'oubliions pas est le thème principal de notre conférence.

Monsieur, le Président,

Cette rencontre au sommet constitue aux yeux de millions de victimes de mines et de familles éprouvées un immense espoir, celui de voir leur cause soutenue par la Communauté internationale. Devons-nous les le faire ? La République de Guinée pour sa part et en collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs impliqués qui sont les Etats, les institutions internationales, les ONG, est prête à donner le meilleur d'elle-même afin d'atteindre au plus vite l'objectif visé, celui de mettre fin à ces saffrantes causes par les mines.

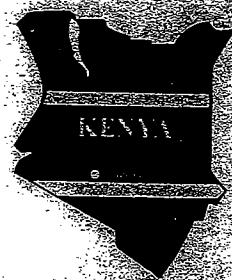
C'est pourquoi des mesures hardies doivent être prises au cours de cette conférence et leur mise en application ne doit souffrir d'aucune entorse. Ceci suppose une volonté politique et un engagement de tous les intervenants. Cette volonté commune d'agir, pensons-nous ne fera pas défaut à la frénésie par la rapidité avec laquelle notre Convention est entrée en vigueur et par le nombre sans cesse croissant de ratifications.



Nous profitons de l'occasion pour saluer et honorer la bavure à l'Ethiopie qui vient d'intégrer la famille des Etats parties à la Convention. Et nous lançons si un appel amical aux Etats non parties pour les exhorter à adhérer à la <sup>Convention</sup> afin de l'universalisation complète de cet important instrument juridique qui offre à la Communauté Internationale, un cadre de travail permettant de <sup>meilleur au mieux</sup> les immenses problèmes humanitaires causés par les mines antipersonnel.

Conscient de l'impôt mon pays partie à la Convention depuis 1998 <sup>ayant fait</sup> ses obligations au titre de l'art. 9 et ayant fait de même dans un accord très large sur ce que concernent les dispositions de l'article 9 de la Convention ; Monsieur le Président,

le monde a aujourd'hui et fort heureusement une forte conscience de la nature de la menace que font peser les mines sur la sécurité et la vie d'innocentes personnes. Et la Communauté Internationale ne devrait épargner aucun effort pour que ce carnage cesse. Notre continent particulièrement affecté par ce fléau doit joindre ses efforts à ceux de toutes les bonnes volontés en vue de son éradication systématique - Il convient alors d'intensifier la coopération internationale afin de libérer le monde de la terreur causé par les mines. Et nous pensons que le plan d'action 2004-2009 et toutes les décisions pertinentes qui sont adoptées constitueront pour nos pays une plate-forme opérationnelle pour l'application organisée et accélérée de la Convention et dans le cadre de la recherche de solutions pratiques ma délégation soutient comme beaucoup d'autres délégations l'idée d'organiser des réunions régionales et de toutes dispositions tendant à l'éradication rapide de ce fléau -



Enfin, nous voulons, pour finir, remercier tous les intervenants, Etats, organisations internationales, ONG, bailleurs de fonds, dont l'action a facilité la tenue de cette 1<sup>re</sup> Conférence d'examen de la Convention d'OTTAWA. Nos remerciements vont également aux autorités du KENYA, qui payant pour l'accueil et l'hospitalité de notre délégation a été l'objet -

... honneur, le Sommet. Je vous assure que notre délégation part enrichie des expériences des uns et des autres et en fera bon usage pour les rencontres ultérieures.

Je vous remercie pour votre aimable attention.